

14 septembre 2021

Chers parents,

Nous voilà repartis pour une nouvelle année et nous sommes assurés que 2021-2022 sera riche en accomplissements! Faisant suite au contexte pandémique, cette nouvelle année scolaire qui s'entame apportera un vent de changements surtout en ce qui concerne l'évaluation. L'équipe du Grand-Pavois a débuté la réflexion sur le sujet depuis quelque temps déjà afin d'harmoniser nos pratiques, de rendre cohérent et efficace l'acquisition de connaissances et le développement des compétences.

Les notes obtenues en faisant la moyenne des résultats pénalisent l'élève tout au long de l'étape pour ses erreurs. L'évaluation se doit d'être au service des apprentissages et témoigner des acquis des élèves. Il ne s'agit pas d'un simple cumul de notes. Pour y parvenir, l'enseignant utilise des stratégies différentes en cours d'apprentissage afin d'obtenir des preuves et des traces provenant de trois sources soient :

Les productions (ex : maquette, vidéo, examen, présentation orale ...)

Les observations (ex : grille de manifestations réalisée lors d'un projet)

Les conversations (ex : entretien de lecture, travaux d'équipe, entrevue ...)

Une attention particulière est accordée aux réalisations les plus récentes de l'enfant. L'élève peut donc démontrer ses progrès, ses apprentissages et le développement de ses compétences.

Les commentaires et les rétroactions reçus à la suite des données recueillies permettront à l'enseignant de consigner de précieuses données sur le cheminement de l'élève, sur le soutien apporté et, s'il y a lieu, sur l'implication de l'équipe de professionnels si des modifications aux exigences le requièrent.

Concrètement, cela va se traduire par l'utilisation de cotes présentées dans le guide des normes et modalités. Ces cotes témoignant de l'acquisition des différentes compétences seront associées à des notes dans les deux bulletins de cette année prévus en janvier et en juin. Les critères d'évaluation doivent et seront connus par les élèves tout au long des apprentissages.

Vous verrez davantage de commentaires explicites et qualitatifs apparaître sur le bulletin afin de rendre plus parlant le cheminement de votre enfant.

Le guide peut connaître des ajustements au courant de l'année pour répondre à la réalité et nous vous en aviserons si c'est le cas.



Anny Jean
Directrice



Jérôme Béland
Directeur adjoint